

**COMPTE RENDU  
REUNION PLENIERE DES CONSEILS DE QUARTIER  
VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020**

Présents :

Une cinquantaine de personnes était présente à la présentation du nouveau cycle de réunions des Conseils de quartier.

La réunion a eu pour objet la présentation générale du rôle des Conseils de quartier dans la vie de Beauchamp avec un échange autour de la question. Elle s'est achevée par des ateliers en conseils de quartier pour déterminer les questions qui se posent dans chacun d'eux.

Animaient la réunion :

Patrick Planche, adjoint délégué à la scolarité, à la culture et à la démocratie locale

Pascal Seigné, adjoint délégué aux équipements et espaces publics, à la coopération intercommunale, à la communication et au développement numérique

Marie-Madeleine Maillard, élue déléguée à la vie sportive

**1. Démocratie participative et Conseils de quartier**

La démocratie s'enrichit de tous les savoirs et des échanges. Elle n'est pas excluante. Elle est participative dans le sens que tous travaillent dans le sens de l'intérêt général et le bien-vivre ensemble.

Différentes instances sont mises en place afin d'œuvrer en ce sens :

- ❖ Le Conseil Municipal des Enfants, déjà actif de 2018 à 2020, qui a pour objectifs d'apprendre la citoyenneté, de connaître et comprendre les institutions et de proposer des projets
- ❖ Le Conseil Municipal des Jeunes qui va voir le jour en janvier 2021 et qui aura les mêmes objectifs avec des problématiques plus ciblées vers les jeunes et une plus grande indépendance
- ❖ Les Conseils de quartier au nombre de 6 (Bergère, Centre-Ville, Chasse, Chesnaie, Folie-Château et Stade qui associent et impliquent les citoyens pour favoriser l'information, l'échange, la consultation et la concertation sur tous sujets les concernant. Ce sont des outils de dialogue efficace et pragmatique entre les élus et les habitants afin d'améliorer les conditions de vie. Ils sont des vecteurs de lien social au sein des quartiers.

## **2. Rappel des réalisations 2017-2020**

Il a été rappelé rapidement les nombreuses réalisations portées par les Conseils de quartier tout au long des 16 mois de fonctionnement entre février 2018 et juin 2019 (conférer le compte-rendu de la réunion plénière des Conseils de quartier du 14 juin 2019 sur le site).

## **3. Présentation du nouveau fonctionnement**

Afin de rendre plus fluide et d'apporter plus rapidement des réponses, un nouveau fonctionnement est mis en place.

Tout d'abord il s'agit de l'information vers tous. Un agenda annuel fixe les dates et lieux des Conseils de quartier.

L'ordre du jour sera connu en partie dès la fin de la réunion précédente. Il comprendra 4 parties : les informations concernant les questions posées précédemment, ainsi que celles de la municipalité ; la ou les problématiques soulevées et mises à l'ordre du jour à la réunion précédente ; les questions et demandes plus personnelles posées en fin de réunion ; la proposition d'ordre du jour de la réunion suivante.

Les habitants connaîtront les référents de leur quartier sur le site de la ville et pourront communiquer. Un stand sur le marché se tiendra le dimanche précédent les réunions de quartier.

Le budget participatif prendra le temps nécessaire pour chacune des phases : communication d'appel à projet, temps d'étude pour les conseils et les services, communication pour rendre publics les projets retenus et vote.

## **4. Nouveaux objectifs**

Des objectifs particuliers sont fixés qui seront les fils rouges des Conseils de quartier : la solidarité et le développement durable. Des réflexions et actions communes seront menées en ce sens avec les CME et CMJ. Des fêtes communes au printemps, et au mois de septembre pourront être organisées.

## **5. Les référents élus 2020 et les référents habitants de 2018 à 2019**

Chaque Conseil de quartier comprend 4 référents : 2 conseillers municipaux (référents élus) et 2 référents habitants. De 2018 à 2019, ils ont animé les réunions et ont organisé les événements. Les référents habitants sont désignés pour 2 ans. Chaque Conseil de quartier désignera ses référents habitants lors de la prochaine réunion de Conseil de quartier.

Ils participent au Conseil de référents regroupant les référents habitants, les référents élus, un agent de la ville. Ces conseils ont pour objet de faire remonter les demandes et problèmes rencontrés, de préparer les réunions, d'organiser les événements.